



3 septembre 2021

## Budget 2022

### Un budget de continuité

**Le Conseil d'Etat a opté pour un budget de continuité. Même si le contexte économique et financier demeure incertain en raison de la pandémie de COVID-19 toujours en cours, il entend maintenir son soutien à l'économie cantonale par une politique d'investissement ambitieuse avec des investissements records de 643,2 millions de francs au brut. Le budget 2022 vise également à soutenir les institutions valaisannes et la population et prévoit d'augmenter les subventions à des collectivités et à des tiers à 1,55 milliard de francs. Grâce aux différents fonds alimentés de manière préventive ces dernières années, les investissements et charges sont entièrement couverts. L'excédent de revenus se monte à 13,5 millions de francs et le résultat de financement boucle pour sa part à l'équilibre.**

### Contexte et perspectives

Pour le canton du Valais, les perspectives conjoncturelles établies au cours du premier semestre par les experts du BAK Economics prévoient une reprise économique de l'ordre de 3,4% en 2021 et 3,9% en 2022. Grâce aux progrès de la vaccination de la population, on peut s'attendre à une levée progressive des mesures de restriction et de protection du COVID-19. Le retour à la normalité profitera à tous les secteurs, à commencer par ceux ayant été les plus touchés par la crise sanitaire et économique, soit notamment les activités liées au tourisme et à l'événementiel. Toutefois, les prévisions conjoncturelles restent sous la menace d'une résurgence de la pandémie.

### Des moyens supplémentaires pour des tâches ciblées

Dans un contexte de sortie de crise progressive, le Gouvernement propose un budget de continuité et entend maintenir son soutien à l'économie cantonale, aux institutions et à la population valaisanne. En 2022, des ressources financières supplémentaires seront mises à disposition, entre autres, pour les tâches et domaines suivants : la gestion immobilière et l'entretien des bâtiments, l'informatique, la réduction individuelle des primes d'assurance-maladie, la santé et la prévoyance sociale, l'enseignement spécialisé, les hautes écoles, l'accueil de la petite enfance, la promotion dans le domaine de l'énergie, la promotion du solaire photovoltaïque, la promotion des véhicules électriques et hybrides, les parcs naturels, l'aménagement du territoire ou encore la mobilité et le soutien aux entreprises de transport.

Au compte de résultats, les charges d'exploitation augmentent globalement de 3,4% par rapport au budget 2021. Grâce notamment à l'utilisation des fonds à disposition, les charges totales (4,06 milliards de francs) sont intégralement couvertes par les revenus, attendus à hauteur de 4,07 milliards de francs. L'excédent de revenus se monte à 13,5 millions de francs.



## **Une politique d'investissement en soutien de l'économie**

Cumulées aux dépenses prévues par le Fonds de financement de l'investissement et de la gestion des immeubles de l'Etat (Fonds FIGI), les dépenses d'investissement de l'Etat atteignent 643,2 millions de francs au brut en 2022, contre 486,5 millions de francs au compte 2020. Avec un tel budget d'investissement, le Canton dispose de moyens suffisants pour soutenir activement l'économie valaisanne en sus de la mise en vigueur de la troisième étape de la réforme fiscale en faveur des entreprises (RFFA-VS). Cette politique d'investissement ambitieuse est rendue possible par l'utilisation accrue de certains fonds alimentés de manière préventive ces dernières années.

En 2022, des investissements sont notamment prévus dans les domaines des routes cantonales (101 millions de francs), des routes nationales (100 millions de francs), des bâtiments (23 millions de francs) et de la 3<sup>ème</sup> correction du Rhône (22 millions de francs). Les priorités du programme d'investissement du Fonds FIGI de 100,8 millions de francs au brut sont le nouveau collège de Sion, la Castalie à Monthey, la centrale d'engagement à Sierre, le pénitencier de Crêtelongue à Granges, l'extension de la prison « Les Iles » à Sion, le nouveau centre ETERPYS à Conthey ou encore l'extension et la transformation de l'Ecole professionnelle de Viège.

## **Des investissements de 2,5 milliards de francs**

Sur l'ensemble de la période de planification s'étalant de 2022 à 2025, le Conseil d'Etat prévoit de réaliser plus de 2,5 milliards de francs d'investissement, dont plus de 430 millions de francs concernent le Fonds FIGI. Les principaux domaines dans lesquels l'Etat du Valais prévoit d'investir entre 2022 et 2025 sont les routes nationales (405 millions de francs), les routes cantonales (390 millions de francs), les forêts, cours d'eau et paysage (241 millions de francs), les travaux de correction du Rhône (151 millions de francs), les mesures d'encouragement dans le domaine de l'énergie (140 millions de francs) et les crédits NPR (129 millions de francs).

### **Personne de contact :**

**Roberto Schmidt**, chef du Département des finances et de l'énergie, 027 606 23 05